

Les recherches réalisées au cours des quinze dernières années sur les catégories du public et du privé et sur l'espace public ont permis d'en repenser les cadres conceptuels, qu'il s'agisse des formes et de la matérialité de l'espace construit, ou des pratiques et des représentations dont celui-ci est l'objet. En ce qui concerne les phénomènes urbains dans le monde arabe et musulman, il semble que l'on s'était trop souvent hâté de répondre à des questions fortement prédéterminées par un modèle de ville pour, sans vraiment les reformuler, conclure à l'absence ou à la place mineure (résiduelle) d'espaces publics comparables à ceux que l'Occident aurait connus, ou, au contraire, s'évertuer à redresser cette image jugée défavorable. On tendait de la sorte à clore, plutôt qu'à les poursuivre, les perspectives ouvertes notamment par les travaux précurseurs menés par Robert Brunschvig sur le droit et l'urbanisme musulmans il y a plus de cinquante ans. Nier son existence dans la ville islamique ou au contraire l'affirmer sans nuances : ces deux attitudes, apparemment contradictoires, reposent en fait l'une et l'autre sur la conviction que l'espace public est du côté du progrès, de l'évolution de l'humanité vers la raison.

Pour ce qui concerne le monde arabe et/ou musulman, le médiéviste Jean-Pierre Van Staëvel rappelle combien il importe - et cette précaution ne concerne pas sa seule discipline - de ne pas construire "un idéal-type essentialiste (...) par juxtaposition de témoignages divers, flottant dans un champ chronologique et géographique trop large". A la lumière des contributions réunies dans ce dossier, on voit bien l'intérêt qu'il y a à multiplier les approches contextualisées. Les études de cas permettent de s'interroger notamment sur les types de pouvoir qui s'exercent sur les différentes sphères de l'espace urbain ; sur le rôle que joue éventuellement l'État, mais sans le privilégier a priori, et, ainsi que le souligne Jean-Pierre Van Staëvel, sans négliger d'autres sources de régulation et de contrôle, à commencer par les formes spécifiquement musulmanes d'appropriation et de gestion collectives que sont les waqfs ou les habous. De telles études mettent au jour le statut économique, juridique et idéologique de l'espace ; les sociabilités, les rapports de force et les médiations dont il est le support et/ou l'enjeu. Elles précisent, en les distinguant, les notions de mixité, de coexistence, de co-présence...

On voit également comment peuvent se répondre l'analyse de situations immédiatement contemporaines et une approche historique exploitant des sources inexplorées ou proposant des lectures renouvelées, sur des époques lointaines, considérées comme fondatrices, ou proches - en particulier celle de l'avènement de la ville moderne, inséparable de processus coloniaux, de transferts de modèles procédant le plus souvent par imposition. De cette confrontation naissent des rapprochements et des éléments d'intelligibilité. Par exemple, on pressent que la notion d'utilité publique importée au XIXe s. au Proche-Orient a d'autant mieux "pris" que l'islam classique disposait de celle de bien commun.

Une première définition transversale de l'espace public se dégage des textes réunis dans ce numéro : il est caractérisé par son accessibilité, par les possibilités qu'il offre à la coexistence, ethnique, sociale, confessionnelle, sexuelle... et par le fait qu'il ne doit pas être aliéné par des empiètements, par des appropriations abusives. Mais chaque contribution vient enrichir cette définition minimale : qu'il s'agisse de la division sexuée de l'espace, de la religion, ou des relations entre Etat, communautés et individus, les catégories du "public" et du "privé", qu'il est difficile de penser isolément, ne fonctionnent pas sur un mode statique, leurs frontières varient, elles sont inégalement imperméables et rigides, et il est courant que les territoires qu'elles qualifient interfèrent, en s'interpénétrant ou en s'emboîtant.

Ce qu'illustrent aussi ces études, c'est le caractère non linéaire et non mécanique des relations qui existent entre d'une part le domaine politique et réglementaire, d'autre part les dispositifs spatiaux que les aménageurs contribuent à définir, mais qui, sur le terrain, comme on s'en rend compte en particulier à propos du Maroc et d'Alep, s'avèrent toujours polysémiques, et, enfin, les pratiques. Et l'analyse de la Corniche de Beyrouth par Christine Delpal ou celle des jardins publics du Caire, de Damas ou de Rabat par Gaëlle Gillot, montre comment un patient travail d'observation et de description permet d'en (re)construire les significations, sans négliger ce

qui, banal, pourrait être jugé insignifiant, ni les comportements et les objets paraissant négligeables.

Des figures se dégagent. La première que j'ai retenue est celle de l'espace public en réseau qui, selon Jean-Claude David, caractérise la ville traditionnelle. Il côtoie les quartiers d'habitation. Il est essentiellement masculin. On y circule, on s'y arrête, au moins le temps d'une transaction, dans la zone des souks qui en constitue un pôle majeur. Cette structure n'est pas celle de la place, ordinairement considérée, en Europe, comme l'espace public par excellence - la signification du mot qui la désigne, dans les langues européennes, se référant tantôt à cet espace ouvert, ordonné, élément fort d'une composition urbaine, tantôt à la ville établie dans son territoire, dont elle est l'emblème. Cette logique déambulatoire, "passante", est soulignée par Liliane Barakat et Henri Chamussy à propos de Beyrouth, par Jean-Claude David à propos d'Alep. Elle contredit (ou sauve à sa façon) le trafic automobile conquérant en s'inscrivant dans une continuité, celle des usages piétonniers, artificiellement établie par les aménageurs "rendant" aux piétons les centres anciens ou modernes. Christine Delpal s'attache, à Beyrouth, à des avatars de cette logique : le jogging, la promenade en rollers, et la marche "sportive", qui en se substituant à la gratuité de la flânerie ou à l'utilité de la course en ville, semble être sa propre fin (mais il peut n'être que prétexte).

Aujourd'hui comme jadis, la relation entre espace public et lieux de consommation, où se confrontent des logiques éminemment socialisées et des pratiques individuelles, est étroite. Seulement, les signes de la consommation marquent désormais fortement la ville et sous-tendent le spectacle qui sollicite les passants en tant que consommateurs potentiels. A l'espace public comme lieu de la mobilité et de la consommation et aux territoires du rassemblement et de la prise en charge communautaires que sont les édifices à caractère religieux, sont venus s'adjoindre à partir du XIXe s. des équipements, matérialisés par des édifices dont le caractère public n'est pas synonyme d'accessibilité égale pour tous, et les divers services.

Le développement de la logique de circulation (à pied et en voiture) paraît aller dans le sens d'une tendance que Raffaele Cattedra croit déceler : la ville deviendrait un espace public généralisé. Pourtant, notent les uns et les autres, l'espace public se caractérise par des polarités, celle des souks et de la grande mosquée, jadis, celle de la centralité urbaine, qui est multiple, aujourd'hui. Il comprend aussi des enclavements, comme des parenthèses (sociales, confessionnelles, sexuelles, fonctionnelles...), où l'on échappe aux représentations et valeurs dominantes, par exemple sous le masque que constitue la tenue de sport. Des territorialisations préférentielles s'opèrent, mais sans forcément être exclusives, concernant des classes d'âge, des groupes de femmes, des gens d'une commune origine géographique... Des appartenances communautaires s'affichent. L'espace public n'est donc pas homogène et son extension, voire sa généralisation, ne signifie pas pour autant son homogénéisation. En même temps, comme on l'observe dans les jardins publics, que l'on peut à cet égard rapprocher de la Corniche de Beyrouth, il est susceptible d'envelopper dans un anonymat "positif" un couple d'amoureux ou une femme seule, plus vulnérables au regard d'autrui que ne le sont les familles en promenade ou les bandes de jeunes gens en balade. On cesse un moment de circuler pour s'y tenir. Territorialité et extraterritorialité se combinent.

Paradoxalement, la production d'espaces publics (voies et équipements) peut résulter de diverses stratégies privées. Pascal Garret décrit le système colonial en vigueur à Casablanca sous le Protectorat, où les propriétaires ont été incités à opérer des remembrements par la rétrocession de terrains, qui ressemble aux échanges pratiqués dans le cadre de waqfs. Bruno Dewailly montre quels intérêts de classe sont en jeu dans l'aménagement du littoral d'Al-Mina à Tripoli, au Liban, tandis que Gaëlle Gillot rappelle comment les classes aisées, après avoir promu les jardins "publics" pour s'y mettre en scène, ont cessé de les fréquenter, les abandonnant aux classes populaires. Ces glissements du "privé" au "public" sont notables, mais aussi des requalifications : l'espace public "à l'occidentale" - avenues, places et parcs, équipements... - a été réapproprié, non seulement il a été nationalisé par le pouvoir politique, mais investi par les habitants. Des espaces laïques sont "confessionnalisés", des espaces religieux, ou au moins leurs abords, comme Raffaele Cattedra le relève à Casablanca, sont "sécularisés". Plusieurs exemples sont donnés de telles resémantisations, qui affectent également des acteurs. En s'intéressant, à Beyrouth, aux "voituriers" et aux vigiles, qui occupent une place ambiguë entre les mythiques voyous protecteurs de la ville traditionnelle et

les miliciens qui tenaient les quartiers pendant la guerre civile, entre privatisation de l'espace public et contrôle social, entre service et surveillance..., Tristan Khayat pose une double question, qui s'avère cruciale : celle des formes actuelles de médiation intervenant sur l'espace public et de leur relation avec des traditions urbaines. De leur stabilité ou de leur variabilité.

A travers les approches réunies dans ce dossier, l'espace public, terrain d'une possible co-présence, où se sont succédé au cours du temps des fréquentations diverses et diversement homogènes, apparaît comme l'héritage d'une longue histoire urbaine, de ses continuités et de ses ruptures, et plus encore comme un horizon, l'avenir d'un espace, en quelque sorte, que continuent de reformuler l'urbanisme et les pratiques citadines.

Géocarrefour
Volume 77 - n° 3 / 2002

**Espace public au Moyen-Orient et dans
le monde arabe**
Entre urbanisme et pratiques citadines

***Public space in the Middle East and the Arab
World : between urbanism and Urban
customs***

Sommaire - Content

- 219 Jean-Claude DAVID **Editorial**
**Espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe, entre urbanisme et
pratiques citadines.**
*Public space in the Middle East and the Arab World : between urbanism and Urban
customs*
- 225 Jean-Pierre Van STAËVEL
**Les fondements de l'ordre urbain dans le monde arabe médiéval : réflexions à
propos de Cordoue au Xe s.**
*Foundations of the urban order in the mediaeval Arab world : reflections on Cordova in
the 10th century.*
- 235 Jean-Claude DAVID
**Les espaces publics à Alep depuis la fin du XIXe s. Urbanisme et pratiques des
usagers**
Public spaces at Alep from the end of the 19th century. Urbanism and users' behaviour
- 245 Pascal GARRET
**La fabrique publique de l'espace public confrontée aux intérêts privés. Lyautey,
Prost et les "bâtisseurs" de Casablanca.**
*The public creation of public spaces and their confrontation with private interests.
Lyautey, Prost and the builders of Casablanca at the beginning of the French
protectorate.*
- 255 Rafaele CATTEDRA
**Les métamorphoses de la ville. Urbanités, territorialités et espaces publics au
Maroc**
Metamorphosis of the city : urbanity, territoriality and public spaces in Morocco.
- 267 Gaëlle GILLOT

Espaces populaires, pratiques intimes : les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas

Public spaces for ordinary people and private behaviour : public gardens in Cairo, Rabat and Damascus

- 275 Liliane BARAKAT et Henri CHAMUSSY
Les espaces publics à Beyrouth
Public spaces in Beirut
- 283 Tristan KHAYAT
La rue, espace réservé : voituriers et vigiles dans les nouvelles zones de loisirs à Beyrouth.
The street, a reserved space : car parkers and security guards in the new leisure areas of Beirut
- 289 Christine DELPAL
"Vous devriez venir le matin, il y a des gens biens, des sportifs ! "Quand le sport habille les sociabilités publiques à Beyrouth
'You should come in the morning, there are great people, sportsmen !' When sport is the manifestation of public social behaviour in Beirut.
- 297 Bruno Dewailly
L'espace public à travers le prisme du pouvoir : quelques éléments de réflexion à partir d'un cas tripolitein (Liban)
Public space through the prism of power : elements of reflection based on the case of Tripoli.
- 308 Jean-Charles DEPAULE
Conclusion

Compte rendu d'ouvrages

- 282 Franck FRIES :
Tabet J. (Ghorayeb M., Huybrechts E. et Verdeil E., coll.), novembre 2001, Beyrouth, Paris Ifa, supplément à Archiscopie, coll. "Portrait de ville", n° 17, 64 p., ill. coul.
- 306 Jacques BETHEMONT
CLEMENT V., 2002, De la marche-frontière au pays-des-bois, forêts, société paysannes et territoires en Vieille-Castille (XIe-XXe s.), Madrid, Casa de Velasquez, 374 p.
- 309 François TOMAS
MONNIER G., 2000, De la croissance à la compétition. 1967-1999, tome 3 de L'architecture moderne en France, Paris, Picard, 310 p.
- 310 Jacques BETHEMONT
CHARVET J.-P. et SIVIGNON M. (dir.), 2002, Géographie humaine : questions et enjeux du monde contemporain, Paris, Armand Colin, 347 p., 64 fig.
- 311 Jacques BETHEMONT
Sadri Bensmail Korsholm N., Hans Ch., Skovgaard-Petersen J. (eds), 2001, Middle Eastern Cities, 1900-1950, Public places and Public spheres in Transformation, Institut Danois à Damas, Presses universitaires d'Aarhus, Aarhus, 175 p.
- 312 Brigitte PROST
CARROUE L., CLAVAL P., DI MEO G., MIOSSEC A., RENARD J.P., SIMON L., VEYRET Y., VIGNEAU J.P., 2002, Limites et discontinuités en Géographie, Paris, SEDES, Dossiers des Images Économiques du Monde, 159 p.

